



ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE



Année
2011-2012

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Le JIS est organisateur de l'accueil périscolaire dans les écoles de la commune

L'accueil s'effectue sur 5 sites :

- Groupe scolaire Marcel Pagnol
- Groupe scolaire les Arquets
- Ecole élémentaire Jean Giono
- Ecole élémentaire Jules Ferry
- Ecole élémentaire Jean Aicard

La direction est assurée par un directeur (trice) permanent de la structure sous le contrôle d'une coordonnatrice en charge du secteur périscolaire.

- **Equipe d'animation :**

Matin :

1 directeur + 1 animateur territorial (2) selon le nombre d'enfants

Soir :

1 directeur + 5 animateurs (BAFA, CAP PETITE ENFANCE OU EUDIANT BAC +2)
selon structure

- **Lieux d'accueil et horaires**

	Matin	Soir
GRUPE SCOLAIRE MARCEL PAGNOL	7H30-8H30	16H30-18H30
GRUPE SCOLAIRE LES ARQUETS	7H30-8H30	16H30-18H30
JULES FERRY	7H30-8H30	16H30-18H30
avec un regroupement des enfants de l'école maternelle LOUIS PALAZY		
JEAN AICARD	7H30-8H30	16H30-18H30
avec un regroupement des enfants de l'école maternelle JULES AUDIBERT		
JEAN GIONO	7H30-8H30	16H30-18H30
avec un regroupement des enfants de l'école maternelle JEAN MOULIN.		

- **Capacité d'accueil :**

Selon la capacité du centre

En moyenne de 40 à 62 enfants par école



Modalités d'inscriptions :

Une inscription préalable est nécessaire au JIS

Une adhésion de 15 € par famille est demandée par année scolaire
+ 4 € par service (CLSH) et par enfant.

Aucun enfant ne sera accepté sans inscription.

Décompte par $\frac{1}{2}$ Heure

Soit de :

Barème A	0.25 €
Barème B	0.70 €
Barème C	0.80 €
Barème D	1.00 €
Barème E	1.20 €
Barème F	1.35 €
Barème G	1.40 €

0.25 à 1.40 € la $\frac{1}{2}$ Heure, en fonction des revenus de la famille, et en accord avec la CAF.

Le paiement s'effectue à réception d'une facture mensuelle, basée sur la présence réelle de l'enfant.

Il est demandé aux parents de :

- Prévenir en cas d'absence ou de changement de jours, en téléphonant ou en le signalant à l'animateur (trice).
- Pour les enfants venant occasionnellement, avertir l'instituteur (trice) le matin pour le soir.
- De respecter les horaires

Le matin : A partir de 7h30

Le soir : 18h30

Aucun retard successif ne sera toléré.

Au-delà de 18h35, l'enfant sera confié aux services de la Mairie (Police Municipale)

A L'INSCRIPTION LES PARENTS S'ENGAGE A AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT ET A L'ACCEPTER



Accueils Maternelles

Le fonctionnement devra être à la fois souple et adapter au rythme de vie des enfants en âge maternel.

Nous veillerons à répondre aux besoins des enfants en leur offrant une salle accueillante et sécurisante.

Le matin :

A partir de 7h30

Les enfants et les parents seront accueillis par une personne afin d'être à l'écoute constant.

Les enfants se dirigeront selon leur désir (coin jeux, dessin, repos, coin lecture..)

Nous privilégierions des temps calmes.

Possibilité de prendre le petit déjeuner (fourni par les parents)

Vers 8h20, les enfants accueillis sur un autre site seront emmenés dans leur école, soit en empruntant le transport scolaire, accompagnés de leurs animatrices, soit par un sentier piétonnier.

Les enfants restant dans leur école seront confiés à l'équipe enseignante et seront sous leur responsabilité.

Le soir :

Pour les enfants accueillis sur un autre site, ils seront emmenés dans le lieu d'accueil, soit en empruntant le transport scolaire, accompagnés de leurs animatrices, soit par un sentier piétonnier.

A 16h30

Accueil à la sortie des classes

Passage aux sanitaires avant le goûter (identique pour tous)

Moment de détente

Activités diverses de courte durée (environ 20 minutes en alternance)

Voir projet pédagogique de la structure

Activités extérieures :

- Jeux de plein air
- Expression corporelle
- Jeux collectifs

Afin de développer la psychomotricité par la pratique d'activités physiques en apprenant à coordonner ses mouvements.

Activités intérieures :

- Jeux éducatifs
- Jeux chantés, contes
- Activités manuelles

Afin de développer l'expression, l'imagination, la création, l'utilisation de divers matériaux

Apprendre à écouter, à respecter les consignes. Essayer de prêter, de partager avec les autres.

le départ des enfants sera échelonné jusqu'à 18h30.

Les animateurs ont la liste des personnes habilitées à venir chercher les enfants, Seulement les personnes inscrites sur le fichier pourront le faire, avec présentation de carte d'identité, ou avec une autorisation parentale écrite.

Notre principale préoccupation est le bien être de l'enfant.

Contribuer à son épanouissement pendant son temps libre, sans jamais le contraindre à pratiquer une activité contre son gré.

Faciliter son intégration et sa vie sociale pour tous les enfants, y compris ceux avec un handicap.

Cette heure supplémentaire au sein de l'école ne doit pas être une attente, mais un moment de convivialité et de divertissement.

L'encadrement est assuré par des animateurs diplômés BAFA, CAP PETITE ENFANCE, BAPAAAT, BEESAPT, qui auront présenté leur projet d'activités pour une période d'un mois (à définir) qu'ils essaieront de respecter, faire évoluer, mais qu'ils pourront modifier.

Une réunion aura lieu une fois par période trimestrielle avec l'ensemble des intervenants, afin d'avoir un compte rendu sur la période écoulée, échanger ses impressions, apporter des idées et élaborer ensemble le prochain projet en tenant compte si possible du projet de l'école.

Nous invitons les parents à des moments de rencontre et de partage, tout au long de l'année, en prenant le temps de les accueillir, de rester à leur écoute, de répondre à leur attente, de proposer des représentations ou des expositions des projets réalisés.

Nous restons ouverts à toutes suggestions.



Accueils Élémentaires

Notre objectif est d'aménager au mieux le temps libre de l'enfant en lui proposant diverses activités : ludiques, sportives, créatives et contribuer ainsi à l'épanouissement personnel de chaque enfant, en développant :

- L'expression et la créativité
- L'imagination
- La découverte et la maîtrise de son corps
- L'esprit de groupe
- Le respect des règles
- Le respect de soi et d'autrui
- La connaissance de l'environnement
- L'approfondissement de ses connaissances
- L'initiation aux activités sportives et culturelles
- La sociabilité

Par mesure de sécurité, 1 seul portail d'accès est ouvert, un loquet de sûreté est fixé au dessus, hors de portée des enfants. Le directeur veillera à faire respecter les consignes.

Le matin :

A partir de 7h30

Les enfants sont accueillis dans le réfectoire par du personnel BAFA (2 personnes)

Moment de détente

- Jeux autour de la lecture
- Jeux de société
- Libre choix (dessin, ...)
- Possibilité de prendre le petit déjeuner (fourni par les parents)

Nous privilégierions les temps calmes

Vers 8h20, les enfants sont pris en charge par l'équipe enseignante et sont sous leur responsabilité.

Le soir :

16h30

Encadrement par du personnel diplômé, BAFA, BAPAAT, BEESAPTT, ETUDIANT BAC + 2 dont une personne responsable par école.

Accueil à la sortie des classes

- Passage aux sanitaires avant le goûter (identique pour tous)

- Opportunité d'accompagnement scolaire en accord avec les parents, et en collaboration avec l'équipe enseignante

Un soir par semaine (de préférence le mardi) sera consacré aux activités sportives ou artistiques

Activités selon le programme :

- Physiques ou sportives
- Ex : jeux collectifs, jeux individuels, rencontre inter-écoles
- Arts plastiques
- Continuité du projet d'école dans le cadre du contrat éducatif local

Voir projet pédagogique par structure

Le rôle de l'animateur (trice) sera d'inciter les enfants à participer, sans les y contraindre.

De faciliter l'accès à la vie collective, en intégrant tous les enfants en difficultés physiques et morales.

18h15 :

- Rangement du matériel utilisé et de la salle avec la participation des enfants.
- Les parents pourront venir chercher leur enfant à leur convenance
- Les enfants autorisés à partir seul ne pourront le faire qu'à 18h30 (sauf autorisation parentale)
- La liste des personnes habilitées à venir chercher les enfants est en possession des animateurs (fiche de renseignements)
Seul les personnes inscrites pourront le faire, sur présentation de carte d'identité.
- Aucun retard répétitif ne sera accepté
- Au-delà de 18h35, les enfants seront confiés aux services de la Mairie (Police Municipale)

L'encadrement est assuré par un directeur (trice) BAFD par structure, plus des animateurs diplômés BAFA, CAP PETITE ENFANCE, BAPAAT, BEESAPTT, qui auront présenté leur projet d'activités pour une période (à définir) qu'ils essaieront de respecter, faire évoluer, mais qu'ils pourront modifier.

Une réunion aura lieu une fois par période trimestrielle avec l'ensemble des intervenants, afin d'avoir un compte rendu sur la période écoulée, échanger ses impressions, apporter des idées et élaborer ensemble le prochain projet en tenant compte du projet de l'école.

Nous invitons les parents à des moments de rencontre et de partage, tout au long de l'année, en prenant le temps de les accueillir, de rester à leur écoute, de répondre à leur attente.